



# MANAGEZ ET PILOTEZ UN PROJET MULTIMEDIA

ACTIVITÉ PARTIE 3 : ANALYSEZ UNE SITUATION DE CHANGEMENT ET SES IMPACTS





## SWOT N°1: ALTERNATIVE B

ALTERNATIVE B: Reporter jusqu'à la date effective de la fusion des entreprises 1 et 2 le projet de refonte du site web de votre client (site 1) et créer dès maintenant un site portail (site 3) donnant accès à chacun des sites institutionnels de ces entreprises (sites 1 et 2). Le site portail apportera toutes les informations sur le processus de fusion entre les deux entités.

Forces	Faiblesses
-Compensation par le projet de portail (site 3) de l'arrêt du projet de refonte du site web de l'entreprise 1	-Déficit de communication externe sur le site web de l'entreprise 1 au sujet de la fusion
-Prise en compte du besoin de communication commun aux deux entreprises (1 + 2 = futur groupe)	-Maintien pour un temps indéterminé d'une version obsolète du site web de l'entreprise 1
Opportunités	Risques
-Entrée potentielle en relation commerciale avec l'entreprise 2 au sujet du projet de portail (site 3)	-Perte potentielle à terme du projet de refonte du site web de l'entreprise 1 au profit d'une autre agence
	-Voir le projet de refonte du site web de l'entreprise 1 reporté bien au-delà de la date de fusion effective entre les entreprises 1 et 2
	-Alourdissement, voire blocage, des processus de décision pour la création du portail (site 3)





# SWOT N°2: ALTERNATIVE A

ALTERNATIVE A: Maintenir le projet de refonte en cours du site de votre client (que nous appellerons entreprise 1), en le modifiant pour intégrer la perspective de cette fusion, c'est-à-dire ajouter au site web des contenus (textes, photos, schémas) présentant les étapes de la fusion entre les entreprises 1 et 2, et ce que cette fusion va changer ou non dans le fonctionnement opérationnel de l'entreprise 1.

Forces	Faiblesses
-Peu de modifications de la structure du site de l'entreprise 1 et des contenus prévus par la refonte	-Décalage entre la communication de l'entreprise 1 sur son nouveau site web et celui de l'entreprise 2
-Un ajustement utile et efficace de la communication de votre client qui peut rassurer ses propres clients	-Manque d'ambition dans votre démarche commerciale car pas d'extension à l'entreprise 2
-Maintien du projet de refonte du site web de l'entreprise 1	
-Pas d'allongement excessif du planning -Pas d'alourdissement excessif du budget	
Opportunités	Risques
-Renforcement de votre rôle de conseil auprès de l'entreprise 1	-Invalidation en cours de production par la direction générale ou la présidence du projet de refonte de l'entreprise 1 ou des messages concernant la fusion
	-Désaccord de l'entreprise 2, non consultée pour un projet ou un discours commun aux deux entreprises





# SWOT N°3: ALTERNATIVE C

**ALTERNATIVE C**: Créer ce site portail (site 3) et, en attendant la fusion effective des deux entreprises, procéder à la refonte partielle des deux sites institutionnels (sites 1 et 2) de ces deux entreprises (nouveaux look and feel similaire, ajouts de contenus textes, photos, schémas présentant le projet de fusion et ce que cette fusion va changer ou non dans le fonctionnement opérationnel des deux entreprises).

Forces	Faiblesses
-Création d'une dynamique et d'une harmonisation de la communication interne et externe des entreprises 1 et 2 et du futur groupe.  -Gain financier pour votre agence grâce au projet de portail (site 3) et à la refonte partielle du site web de l'entreprise 2 qui ensemble compensent la perte partielle du projet de refonte complète du site de l'entreprise 1	-Allongement des délais de conception et de production  -Mise en ligne des sites web 1 et 2 partiellement refondus trop proche, au final, de la date effective de la fusion des deux entreprises, moment auquel la refonte totale des deux sites ou la création d'un site web commun aurait du sens  -Alourdissement du budget global pour l'entreprise 1 et l'entreprise 2
Opportunités	Risques
-Renforcement de votre rôle de conseil auprès de l'entreprise 1 et prise de position équivalente auprès de l'entreprise 2 et du futur groupe	-Absence de budget dans l'entreprise 2 pour la refonte même partielle de son site web -Alourdissement, voire blocage, des processus de décision pour la création du portail (site 3)





#### 2. ARGUMENTAIRE POUR LE CLIENT

Objet : vous souhaitez stopper la refonte de votre site suite à une fusion

### État du projet :

Pour rappel le cahier des charges à été validé et la création des maquettes est en cours. Cela correspond environ à 1/3 réalisé soit 9000€ engagés pour 3 semaines de travail

#### Nous avons 3 alternatives pour sortir « gagnant-gagnant »:

- A: Modifier le projet de refonte pour y intégrer la notion de la future fusion.
- B: Créer un site portail donnant accès aux 2 entreprises et reporter la refonte.
- C: Créer un site portail et procéder à la refonte partielle des sites des 2 entreprises.

#### Choix privilégié: Modifier le projet de refonte.

La modification du projet sera très légère par rapport au projet initial. Ainsi Les délais et le budget n'augmenteront que très peu pour un résultat rapide et parfaitement adapté.

La direction générale à bien conscience qu'il sera obligatoire de communiquer sur cette fusion. Autant le faire maintenant, dans le cadre d'une projet lancé et budgetté plutôt que devoir relancer un nouveau projet dans quelques mois.

A terme, les sites internet fusionneront également. Celui que nous construisons actuellement pourra servir de base. Les modifications seront donc moins coûteuses pour votre nouveau groupe.

L'entreprise 2, bien que non consultée ne pourra s'opposer à un discours commun qui doit arriver tot ou tard. Si malgré tout il se font insistants nous pourrons leur proposer un refonte partielle de leur site pour harmoniser le tout.

Vous vous positionnerez ainsi en moteur de la communication du groupe de part une votre démarche volontaire dans la fusion et l'information de vos clients.

Cordialement,